

Aménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique

Ahmed Boukous
IRCAM

ملخص

تروم هذه المقالة التحليل النسقي لإشكالية تهيئة اللغة الأمازيغية على مستويي وضعها ومنتها. وتبين من خلال تشخيص الوضعية الراهنة للأمازيغية أن هذه اللغة تكتنفها مواطن قوة ومواطن ضعف من حيث وضعها القانوني وخصائصها الاجتماعية-اللغوية. كما يجلي هذا التشخيص الفرص المتاحة لها والمخاطر التي تحدق بها في المحيط العام. وفي هذا السياق، تم اقتراح مخطط استراتيجي يعتمد رؤية بعيدة المدى مؤسسة على مبادئ سيرورة الإنتعاش اللغوي، كما هي واردة في اللسانيات الاجتماعية، وتحديد مبادئ التنشئة القربية والتوعية الإرادوية والشرعية المؤسساتية والحكمة الناجعة. ومن نتائج التحليل أن الإستراتيجية المعتمدة بدأت تعطي ثمارها في مجالي تتميط الكتابة وتهيئة اللغة وفق مقاربة توظف على الوجه الأمثل البنيات المشتركة والمتغيرات اللهجية الدالة والإبداع المعجمي، وذلك في أفق ترسيخ سيرورة انتعاش الأمازيغية في المجتمع وفي المؤسسات.

1. Problématique

L'objet de cet article est l'analyse systémique de l'aménagement de l'amazighe dans le cadre du processus de *revitalisation* de l'amazighe et dans la perspective d'une planification stratégique de la politique de promotion de l'amazighité. L'objectif général visé est la contribution à l'élaboration d'une vision et d'une mise en œuvre de moyens permettant la redynamisation de l'amazighe sur les plans individuel, communautaire et national en assurant à cette langue les prérequis et les conditions d'une implémentation effective. L'analyse proposée s'inscrit dans le modèle macroscopique préconisé dans Landry et *al.* (2005), modèle qui suggère, à partir du cas du français au Canada, sept principes de la revitalisation ethnolinguistique, à savoir : (i) la socialisation par la famille et la communauté dans la langue et la culture, et leur transmission intergénérationnelle ; (ii) l'affirmation consciente, volontaire et autonome des membres du groupe ; (iii) la prise en charge collective et institutionnelle, et l'investissement d'espaces sociaux ; (iv) la reconnaissance officielle par l'Etat, un choix idéologique fort et des politiques publiques effectives ; (v) la collaboration synergique entre la communauté et l'Etat dans le cadre d'un partenariat global de collaboration ; (vi) la délégation des responsabilités, des pouvoirs et des actions selon le principe de la subsidiarité ; et enfin (vii) la *glocalisation*, c'est-à-dire l'exécution d'actions locales dans le cadre d'une approche globale.

De manière spécifique, il est proposé ici une planification de l'intervention sur l'amazighe dans le cadre d'une vision qui explicite les tenants et les aboutissants de

l'aménagement, et les voies et les moyens à mettre en œuvre pour l'opérationnalisation de l'aménagement de l'amazighe dans la durée. L'aménagement est ici conçu comme une opération de normalisation de la langue aux niveaux de son statut et de son corpus dans la perspective de sa standardisation. L'aménagement du statut engage des facteurs extrinsèques qui agissent sur les propriétés externes attribuées à la langue par l'environnement; quant à l'aménagement du corpus, il concerne les facteurs intrinsèques caractérisant les différentes composantes de la grammaire, à savoir les structures phoniques, morphologiques, lexicales, syntaxiques et rhétoriques. L'aménagement du statut et l'aménagement du corpus sont interdépendants dans la mesure où le premier fournit le fondement stratégique sur lequel repose la mise en œuvre d'actions concrètes sur la structure de la langue.

Sur le plan théorique, la question de l'aménagement de l'amazighe est envisagée dans le cadre de la planification stratégique en mettant à contribution l'approche systémique. La systémique est une méthode d'analyse macroscopique visant à rendre intelligible une réalité complexe, en l'occurrence la situation linguistique, sa configuration et ses enjeux. Le modèle issu de l'analyse systémique conçoit les phénomènes en présence comme des unités appartenant à un système et entretenant des relations d'interdépendance et non comme une série d'éléments juxtaposés sans liens entre eux. Ce modèle permet de comprendre l'action projetée, de l'inscrire dans une logique et de l'intégrer dans une finalité. Appliquée à l'analyse sociolinguistique, la systémique présente l'intérêt de contribuer à assurer la compréhension des stratégies, des intentions et des enjeux qui se déploient au niveau du marché linguistique global aussi bien que dans les sous-marchés qui le composent. Les acteurs peuvent être l'Etat, la société, les institutions et les individus, sachant que le marché linguistique est le théâtre de la concurrence des idiomes en présence, concurrence qui reflète au plan symbolique la compétition et les conflits entre les agents sociaux détenteurs de ces idiomes. C'est cette mise en perspective qui autorise le transfert des outils conceptuels et analytiques de la théorie de la planification stratégique au champ de la sociolinguistique, et plus spécifiquement à l'analyse de la problématique des enjeux de l'aménagement linguistique. Concrètement, l'aménagement linguistique est appréhendé dans cette approche comme un processus dont il faut analyser la configuration complexe et la structure dynamique en termes d'interrelation des facteurs intrinsèques et des facteurs extrinsèques à la langue.

Dans le cadre de cette problématique générale, je proposerai des indications de mise en œuvre d'une planification stratégique qui intègre l'aménagement de l'amazighe en tant que processus de revitalisation de cette langue en vue de sa promotion dans la société et dans les institutions. Dans cette optique, il me semble que les questions de recherche pertinentes sont les suivantes :

- (i) Quelle valeur et quel poids représente l'amazighe dans le paysage langagier au Maroc ?
- (ii) Quelle stratégie concevoir pour la promotion de la langue amazighe à travers son aménagement ?
- (iii) Quelle feuille de route mettre en œuvre, en termes d'aménagement de l'amazighe en vue de sa revitalisation, pour réduire le *gap* entre la situation présente et la situation cible ?

Dans le but de répondre à ces questions, je fonderai l'analyse proposée sur l'assertion suivante : l'aménagement linguistique s'inscrit dans le processus général de revitalisation des langues et, de ce fait, l'aménagement de l'amazighe est un procédé qui consolide sa valorisation dans le paysage linguistique national. Dans cette optique générale, j'envisagerai le cas de l'amazighe dans le cadre de la sociolinguistique en mettant à contribution, notamment, le modèle de *reversing language shift* proposé par Fishman (1991, 2001) pour décrire et expliquer le phénomène de la résistance des langues à la dévitalisation, à l'étiollement et à la mort, modèle amélioré par Landry, Deveau et Allard (2005) et appelé *revitalisation ethno-langagière*, à partir du cas du français au Canada. De ce point de vue et en guise de base empirique, j'exploiterai ci-après les recherches réalisées sur l'amazighe en situation de concurrence et de compétition, notamment Chaker (1989), Boukous (1995, 2004), Bouhjar (2002), El Kirat (2004), Bennis (2006), Er-Ramadani (2003) et de Ruitter (1989).

L'évaluation diagnostique constitue la première étape dans le dispositif de la planification stratégique en matière d'aménagement de l'amazighe. Dans cette étape, il sera procédé au diagnostic de la situation sociolinguistique de cette langue dans son environnement dans le but d'en apprécier la valeur ; les résultats de cette analyse permettront de mesurer l'écart qu'il y a entre la situation présente et la situation escomptée ; afin de combler cet écart, il sera proposé une stratégie qui énonce la vision politique, les principes de revitalisation langagière, les fondements de l'aménagement de l'amazighe et les éléments d'un plan d'action visant à opérationnaliser les choix retenus et implémenter les décisions prises en termes d'aménagement du statut et du corpus de l'amazighe.

2. Valeur de l'amazighe sur le marché linguistique

Dans le but d'évaluer la situation de l'amazighe, j'emprunterai au modèle de la planification stratégique, en cours dans le domaine du management stratégique, un *mix* qui fait la synthèse de l'approche PESTEL et de l'analyse SWOT (v. Porter, 1982 ; Martinet, 1990 ; Johnson, Scholes, Whittington, Fréry, 2008). Ce *mix* a, à mon sens, l'avantage de répondre aux besoins spécifiques de l'analyse du champ de la production symbolique, en l'occurrence le champ langagier, en permettant d'effectuer le diagnostic de la situation de l'amazighe en forces, faiblesses, opportunités et menaces. Le diagnostic externe contribue à identifier les opportunités et les menaces présentes dans l'environnement en termes de facteurs structurants, notamment dans les domaines politique, économique, socioculturel, technologique, éducatif et législatif (Approche dite PESTEL). Quant au diagnostic interne, il permet d'identifier les forces et les faiblesses de la langue en termes de facteurs structureaux dans les domaines du corpus, des fonctions sociolinguistiques, de la démolinguistique, de la production culturelle, de la graphie, de la traduction, de l'édition, des attitudes et des représentations sociales, de la présence dans le paysage médiatique, etc.

2.1. Diagnostic externe : opportunités et menaces

Le diagnostic externe évalue les opportunités qui s'offrent à l'amazighe et les menaces qui le guettent dans l'environnement avec ses différentes composantes.

2.1.1. L'environnement politique

L'amazighe n'a commencé à constituer un sujet d'intérêt dans le discours politique au Maroc qu'avec l'émergence du mouvement associatif à partir de la fin des années 1960, mouvement qui revendique la reconnaissance officielle de l'amazighité du Maroc et la garantie de l'exercice des droits linguistiques et culturels amazighes (v. Charte d'Agadir, 1991 ; Manifeste pour la reconnaissance de l'amazighité du Maroc, 2000 ; etc.). De fait, dans le discours politique officiel, la question amazighe a été totalement occultée jusqu'au discours du Trône de feu Hassan II en 1994 dans lequel il a envisagé l'enseignement des « dialectes berbères ». Mais c'est avec l'événement historique du discours du Trône puis du discours d'Ajdir en 2001 que le Roi Mohammed VI a énoncé les fondements d'une nouvelle politique culturelle et linguistique dans laquelle la culture amazighe est reconnue en tant que composante essentielle de la culture marocaine et dont la revalorisation relève de la responsabilité nationale. Dans cette perspective est créé l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) avec pour mission de contribuer à la promotion de la culture amazighe en participant avec les départements ministériels et dans le cadre des politiques publiques à créer les conditions favorables à son intégration dans l'éducation, les médias et dans la vie publique en général, aussi bien au niveau national qu'aux échelons régional et local. Le discours partisan lui-même s'est trouvé empreint de cette nouvelle politique puisque certaines organisations se sont prononcées pour la constitutionnalisation de l'amazighe.

En dépit des réticences et des réserves de certains milieux conservateurs et modernistes d'ailleurs, l'évolution de l'environnement politique offre ainsi une opportunité historique à la langue et à la culture amazighes, opportunité qui devrait être mise à profit dans le sens de revitalisation de l'amazighité.

2.1.2. L'environnement socio-économique

Les régions amazighophones connaissent un taux de pauvreté moyen de l'ordre de 20% et un indice de précarité de l'ordre de 44% (cf. carte de la pauvreté, HCP). Certaines aires sont prospères, par exemple la plaine du Souss avec l'agro-industrie, le tourisme et la pêche, l'agro-industrie dans la région de Berkane, des communes dans le Moyen-Atlas avec la coupe du cèdre, les communes du cannabis dans le Rif, les mines et le tourisme dans le Sud-Est, etc. Cependant, les richesses y sont monopolisées par des promoteurs souvent étrangers à la région, de sorte que les profits n'y sont pas équitablement distribués.

La précarité socio-économique des régions amazighophones pousse leur population à l'exode rural et à l'immigration vers les agglomérations urbaines. Or, l'urbanisation galopante dans les régions d'immigration interne et celle des centres ruraux traditionnellement amazighophones se sont accompagnées du recul de la

langue et de la culture amazighes. D'une façon générale, le Maroc connaît un développement sans précédent de sa population urbaine : elle est passée de 29.15% en 1960 à 35% en 1971, à 42.7% en 1982, à 51.4% en 1994 et à 55% en 2004. Il s'est ensuivi un processus d'assimilation linguistique et culturelle de la population amazighophone en milieu urbain, dont le principal bénéficiaire est l'arabe marocain. Ajoutons à cela la faiblesse des élites économiques et sociales issues des régions amazighophones, si l'on excepte quelques réussites familiales ou individuelles.

Il appert ainsi que l'environnement économique présente de réelles menaces sur les régions amazighophones dont les populations se trouvent victimes de la pauvreté et de la précarité, et de ce fait, émigrent vers les centres urbains où la langue et la culture amazighes sont elles-mêmes précarisées et ne bénéficient qu'exceptionnellement de la transmission intergénérationnelle.

2.1.3. L'environnement culturel et idéologique

Si les intellectuels marocains ont, d'une façon générale, longtemps considéré que le discours porteur de l'amazighité est potentiellement « dangereux » pour l'unité du pays et pour la cohésion nationale, il semble qu'une nette évolution en faveur de la reconnaissance de la légitimité de la culture amazighe se dessine dans le champ culturel marocain depuis le sortir du pays des « années de plomb » et de l'hégémonie du discours nationaliste arabe. Il reste à savoir dans quelle mesure la mouvance islamiste (v. Yassine, 1997) peut assimiler positivement le discours des intellectuels amazighistes et les revendications des milieux associatifs amazighes (v. Ouaâzzi, 2000 ; Rachik, 2006).

Nous pouvons donc dire que l'environnement culturel et idéologique évolue favorablement et qu'il présente plus d'opportunités que de menaces pour l'amazighe.

2.1.4. L'environnement éducatif

Jusqu'à la rentrée scolaire 2003, le système éducatif n'a accordé aucune place à l'amazighe. En 2009, près du huitième de la population scolarisée dans le primaire suit le cours de langue amazighe, des enseignants sont formés, des supports pédagogiques existent, des filières d'études amazighes sont créées dans quelques universités et des centres de formation des cadres de certaines institutions intègrent l'amazighe dans leur cursus. C'est dire que la langue et la culture amazighes sont présentes dans l'éducation et la formation, et que cette présence est appelée à prendre de la consistance, en dépit de lenteurs qui grèvent la généralisation de l'enseignement, notamment l'absence de cadre législatif, l'insuffisance des enseignants et la faiblesse de leur formation.

2.1.5. L'environnement médiatique

L'intégration de l'amazighe dans le paysage médiatique se fait lentement. La situation de l'amazighe dans la presse écrite demeure précaire en dépit de quelques expériences limitées. Dans les domaines de l'audio et de l'audio-visuel, la situation

évolue positivement. La chaîne radiophonique d'expression amazighe existe depuis la période coloniale ; quant à la télévision, elle n'a commencé à accueillir l'amazighe qu'à partir de 1994 pour le journal télévisé et à partir de 2006 pour les programmes à caractère culturel. Il est certain qu'avec la création de la chaîne *TV tamazighte*, la situation de l'amazighe va évoluer favorablement.

D'une manière générale, nous pouvons affirmer que le poids de l'amazighe dans le champ médiatique va croissant en dépit de la faiblesse quantitative et qualitative de la production.

2.1.6. L'environnement technologique

L'amazighe demeure très faiblement servi par la technologie. En effet, hormis la confection du clavier amazighe, quelques polices de caractères et des supports multimédias pour l'enseignement, nous pouvons dire que l'amazighe n'exploite pas encore les ressources offertes par les nouvelles technologies numériques. Cet état de fait reflète la situation objective de cette langue et celle de la culture qu'elle véhicule, une situation marquée par l'arriération générale et le déficit technologique.

2.1.7. L'environnement législatif

Si l'on considère que les discours royaux et les dahirs chérifiens ont force de loi en vertu de l'article 19 de la Constitution alors l'on admettra que la politique de promotion de l'amazighe énoncée dans les discours du Souverain Mohammed VI (discours du Trône et discours d'Ajdir, 2001, entre autres) et le Dahir de création de l'IRCAM (2001) constituent les éléments fondateurs qui légitiment l'amazighe. Cependant, l'absence de mécanismes d'institutionnalisation, notamment le manque de textes d'application, empêche l'exécution de la volonté politique étatique dans le cadre d'actions et d'opérations effectives dans les politiques publiques, en dépit des conventions cadres liant l'IRCAM aux départements ministériels concernés. D'aucuns estiment que le talon d'Achille de la politique de promotion de l'amazighe réside dans ce dysfonctionnement ; c'est ce qui justifie la revendication de la constitutionnalisation de l'amazighe afin d'assurer la protection juridique et légale des droits linguistiques et culturels amazighes.

2.2. Diagnostic interne : forces et faiblesses

Les éléments du diagnostic interne de la situation de l'amazighe concernent les spécifications propres à la langue, celles relatives, d'une part, à son statut au sens large, et, d'autre part, à son corpus, c'est-à-dire sa structure interne.

2.2.1. Statut

La notion de *statut* réfère à la position de la langue sur les plans institutionnel, social et individuel. L'assignation du statut à une langue peut être *de jure* ou *de facto* ; elle se fait *de jure* par la voie de la législation, idéalement dans la Constitution ; elle se fait aussi *de facto* par l'exercice naturel des échanges

langagiers dans la société par les locuteurs qui emploient les langues dans des usages graphiques ou oraux avec des fonctions formelles ou non.

Les attributs sociolinguistiques de l'amazighe constituent un réseau de propriétés qui contribuent à définir son statut. Il s'agit ainsi d'un idiome dont le caractère autochtone lui confère une légitimité historique (v. Camps, 1980) ; l'amazighe est également un idiome doué de vitalité car soutenu par une masse parlante importante qui l'emploie à des fins de communication et de création culturelle orale et de plus en plus écrite qui se transmet, tant bien que mal, de génération en génération tout en se renouvelant. Sur le plan de l'appareil génétique, c'est une langue autonome par rapport aux autres langues en présence dans le paysage linguistique marocain. Enfin, c'est une langue essentiellement orale utilisée sous la forme de parlers régionaux et locaux. Cependant, dans le cadre de son enseignement, de son intégration dans les médias, de son usage dans la littérature écrite émergente et, timidement, dans la recherche scientifique, l'amazighe s'inscrit dans un processus de standardisation qui répond aux nécessités de sa promotion et de sa valorisation.

Le facteur démolinguistique constitue un élément important dans la détermination du poids, de la valeur de l'amazighe et donc de son statut. A ce titre, il faut rappeler que selon les chiffres minima du dernier recensement, la population qui parle et comprend l'amazighe est estimée au tiers de la population totale. Les locuteurs amazighophones forment une population supérieure à celle de l'ensemble des personnes parlant et écrivant l'arabe et le français.

Le récent passage de l'amazighe à l'écrit a été rendu possible grâce à l'adoption de l'alphabet tifinaghe standard élaboré par l'IRCAM et adopté comme graphie officielle dans l'enseignement de l'amazighe. Cet événement marque le début du renouveau de la langue et de la culture amazighes en les faisant accéder, encore modestement certes, au club des langues écrites.

L'activité de traduction est également un facteur qui permet de jauger le poids d'une langue et de lui assigner un statut donné. Pour ce qui concerne l'amazighe, la traduction qui prend l'amazighe comme source se limite encore à quelques pièces de littérature ethnographique, quant à la traduction cible elle enregistre quelques titres significatifs de la littérature internationale, notamment française.

L'édition en amazighe reste faible quoiqu'elle connaisse un élan prometteur dans le cadre de la politique de promotion de la culture amazighe animée par l'IRCAM, ce qui a permis d'enregistrer, en l'espace d'un lustre, un nombre de publications en amazighe largement supérieur à celui des livres publiés dans cette langue depuis l'indépendance du pays.

En définitive, l'amazighe acquiert un statut de fait. Il s'agit d'une langue historiquement et culturellement nationale remplissant les fonctions de langue maternelle, de vernaculaire régional et local et de langue enseignée. L'amazighe et la culture qu'il véhicule sont, de surcroît, le médium de l'expression identitaire amazighe portée par un mouvement social émergent et par une masse parlante importante qui élargit progressivement l'éventail de ses usages et de ses fonctions. Enfin, le statut de l'amazighe connaît un changement qualitatif avec son

institutionnalisation progressive grâce à la volonté politique exprimée dans les discours du Souverain et qui augure une reconnaissance *de jure*.

2.2.2. *Corpus*

Le diagnostic du corpus de la langue concerne l'état des structures de la grammaire au sens général. Le principal constat à ce sujet est que l'amazighe se présente dans la réalité sociolinguistique comme un ensemble de dialectes régionaux et de parlers locaux dont les locuteurs appartenant à des aires éloignées communiquent plus ou moins aisément. En effet, les phénomènes de convergence et divergence structurelles constituent un double phénomène qui anime la grammaire de l'amazighe ; c'est pourquoi l'on parle de l'unité profonde et de la diversité de surface de l'amazighe. C'est du reste le dénominateur commun de toutes les langues du monde, certes à des degrés divers.

Les dialectologues ont surtout étudié les particularités de certains parlers, parfois dans le menu détail mais rares sont les grandes synthèses qui font ressortir les convergences phoniques, morphosyntaxiques et lexicales montrant l'unité de la charpente de la langue (Basset, 1952). En revanche, les linguistes, notamment ceux qui adoptent une approche théorique soucieuse de dégager les régularités structurales de la grammaire de la langue, considèrent que l'unité de la structure profonde de la grammaire des variétés autorise à parler d'une langue amazighe. Mais, à vrai dire, le souci de mettre en exergue l'unité de la langue amazighe s'exprime surtout dans les travaux qui s'inscrivent dans le cadre du processus de l'aménagement de son corpus dans la perspective de sa standardisation (Boukhris et al., 2008 ; Boukous, 2009).

Evaluer les forces et les faiblesses de l'amazighe du point de vue de son corpus revient à jauger la capacité des structures de cette langue de permettre à ses usagers d'exprimer dans diverses situations de communication leurs émotions, leurs idées, leurs savoirs, leurs savoir-faire au moyen d'un code élaboré. Or, du point de vue de la logique de la standardisation, force est de constater que la dialectalisation de l'amazighe, qui se reflète à travers les divergences des structures phoniques, morphologiques, lexicales, syntaxiques et rhétoriques, constitue l'une des faiblesses structurelles de l'amazighe ; sauf à considérer que la variation est aussi l'expression de la richesse et de la vitalité de la langue. Du point de vue de la fonction communicative de la langue, l'on admettra aisément que ce qui fait la force d'une langue, c'est le fait qu'elle serve de médium d'interaction dans un rayon le plus étendu possible, en offrant aux usagers des structures convergentes permettant de répondre au mieux à leurs besoins d'expression orale et écrite dans des situations d'interaction sociale variées. A cet égard, il faut ajouter que les lacunes importantes que présente le lexique de l'amazighe en matière de terminologie et de vocabulaire spécialisé grèvent sa capacité d'être une *langue moderne* appropriée à son nouveau statut et à ses nouvelles fonctions, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation, des médias, de la production culturelle moderne. Des efforts sont cependant déployés par l'IRCAM afin de pallier ce déficit.

2.2.3. Matrice SWOT

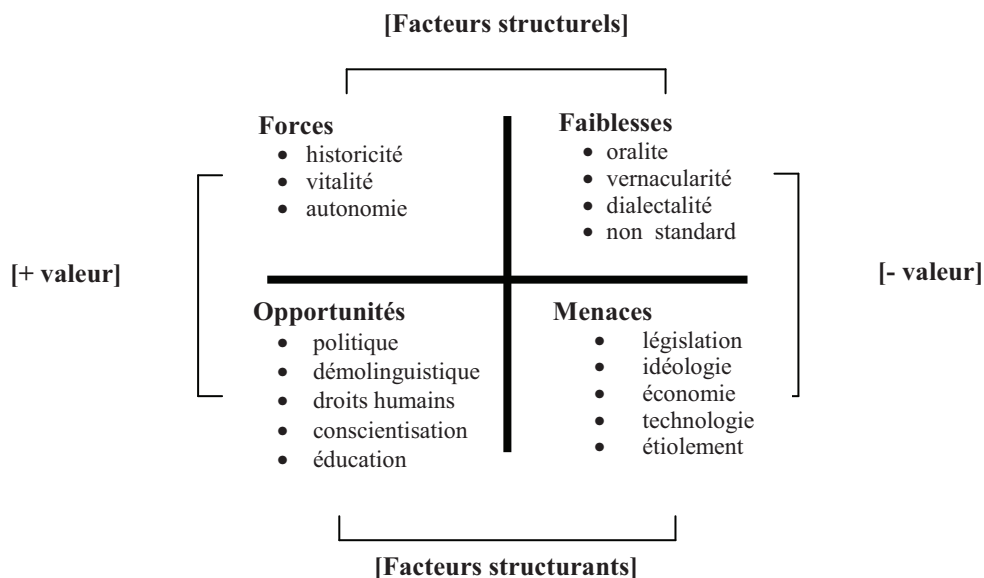


Figure 1 : matrice SWOT du diagnostic de l'amazighe

Cette matrice représente les résultats du diagnostic de la situation de l'amazighe. Elle se lit sur les plans horizontal et vertical. La lecture horizontale permet, d'une part, d'évaluer les forces et les faiblesses de la langue selon les facteurs structurels et, d'autre part, d'évaluer les opportunités et les menaces de l'environnement à partir de la prise en compte des facteurs structurants. Quant à la lecture verticale, elle permet de déterminer la valeur positive [+] ou négative [-] de la langue selon que le réseautage des paramètres structurants et des paramètres structurels favorise les forces endogènes et les opportunités qui s'offrent à la langue dans l'environnement ou, à l'inverse, génère des faiblesses et des menaces qui handicapent la langue.

En conclusion, nous dirons que l'évaluation diagnostique de l'amazighe en synchronie révèle une situation marquée par une réalité et une tendance. La réalité a trait au morcellement dialectal de l'amazighe qui en fait un passif et une pesanteur ; quant à la tendance, elle est relative, d'une part, à l'évolution que connaît le statut de l'amazighe dans le cadre de la nouvelle politique culturelle et linguistique visant sa promotion et, d'autre part, aux efforts d'aménagement de son corpus, notamment par la création lexicale et la normalisation de ses structures.

Sur le plan de la démarche heuristique, nous avons jusqu'ici procédé à la déconstruction du système en examinant en soi chacun de ses éléments constitutifs. Dans la suite de ce travail, nous privilégierons la reconstruction du système afin d'avoir une appréhension globale du processus de revitalisation de l'amazighe dans le but de proposer un modèle d'analyse stratégique de l'aménagement linguistique.

3. Planification stratégique

Afin de remédier à une situation qui pourrait, à terme, être préjudiciable à la langue et à la culture amazighes, et à la fois dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'amazighe et dans le sillage des objectifs du millénaire de l'UNESCO visant la promotion de la diversité culturelle et linguistique, il s'avère nécessaire et urgent de concevoir et d'opérationnaliser une planification stratégique s'inscrivant dans cette perspective. Le succès du programme de revitalisation de l'amazighe dépend indubitablement de la maîtrise du processus de planification stratégique à mettre en œuvre tant au niveau de la conception de la vision qu'à celui de la détermination de la mission et de l'exécution des actions et des processus nécessaires à l'atteinte des objectifs escomptés. Partant de la définition générale de la stratégie en tant que vision et plan d'action à long terme destinés à atteindre une finalité et réaliser des objectifs, nous dirons que la planification stratégique allie l'élaboration d'un plan stratégique et la mise en œuvre d'un plan d'action y afférent (v. Porter, *idem* ; cf. Mintzberg, 1994).

Considérant que l'aménagement de la langue est un des leviers de la revitalisation de l'amazighe, nous pouvons nous demander dans quelle mesure le Maroc dispose d'un plan stratégique permettant de concevoir et d'implémenter le processus qui définit la vision, la politique et les objectifs de la revitalisation de l'amazighe.

3.1. Vision politique

En nous basant sur le diagnostic établi, nous constatons que l'amazighe se trouve dans une situation de précarisation avancée en raison, principalement, du statut de langue minorée qui fait, objectivement, de l'amazighe une langue candidate à faire partie de la catégorie de langues condamnées à s'éteindre au crépuscule du III^e millénaire, par l'implacable loi du déterminisme social. Cependant, à contre-courant, la prise de conscience communautaire de ce danger s'exprime au sein des élites urbaines amazighophones générant ainsi un processus de résistance de la langue et de la culture amazighes, dans un cadre extra-institutionnel par le fait de recherches et d'études individuelles, et dans le cadre d'activités associatives (v. Ouazzi, *idem*). A long terme, l'objectif des promoteurs de ce mouvement est de faire de l'amazighe une langue à même de servir de médium de communication, de langue de travail et de création culturelle dans une société moderne. Ce dessein peut relever de la gageure quand on sait que la tendance générale est à l'étiollement des langues précarisées et que très peu de langues ont pu bénéficier des effets d'un processus de revitalisation abouti, ce que certains sociolinguistes appellent *reversing language shift* (v. Fishman, *idem* ; cf. Fisher, 2001).

Les termes du problème peuvent donc être ainsi posés : étant donné la précarité qui caractérise la situation générale de l'amazighe, quelles sont ses chances de revitalisation pour qu'il puisse relever les défis auxquels il est confronté ? Et dans quelle mesure l'amazighe peut-il échapper au sort funeste des langues en danger (v. Crystal, 2004) ?

Dans le but de répondre à ces questions, il convient de replacer la question de la sauvegarde et de la revitalisation de l'amazighe dans la perspective de la nouvelle

politique de promotion de l'amazighe annoncée dans les discours du Souverain (discours du Trône et discours d'Ajdir en 2001). Ce cadrage général permet certes d'apprécier le paramètre politique de la question mais, dans un souci d'efficacité, il est nécessaire de concevoir un projet de planification stratégique qui définit la vision à long terme, par exemple à l'horizon 2050, permettant de traduire dans la réalité des politiques publiques le projet de société censé offrir les conditions optimales de revitalisation de l'amazighe.

En effet, après des siècles de marginalisation institutionnelle qui ont conduit la langue et la culture amazighes à leurs derniers retranchements, un concours de circonstances favorables, résultant de conditions les unes locales et les autres globales, offre des opportunités de revitalisation qu'il convient de saisir, d'évaluer et d'approfondir.

En 2001, à l'occasion de la Fête du Trône, le Roi du Maroc prononce un discours dans lequel il énonce les prémisses d'une nouvelle politique culturelle reconnaissant la diversité culturelle du pays et, dans ce cadre, il annonce la prise en charge étatique de la promotion de la culture amazighe par la création d'une institution spécifiquement dédiée à cette mission. Le 17 octobre de la même année, le Souverain organise la *cérémonie d'apposition du sceau chérifien scellant le Dahir créant et organisant l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM)* à Ajdir, province de Khenifra, dans le Moyen Atlas, en présence des différentes composantes de la Nation, politiques et syndicales, religieuses et culturelles, économiques et associatives. Dans ce discours, le Roi affirme que l'amazighité fait partie intégrante du patrimoine historique du Maroc, qu'elle constitue une culture en partage entre les différentes composantes du peuple marocain, qu'elle n'est ainsi l'apanage d'aucun groupe exclusif, que sa promotion relève de la responsabilité nationale mais qu'elle ne peut être utilisée à des fins politiques. Ces déclarations constituent les considérants de base de la politique de promotion de l'amazighe ; elles tirent leur légitimité de l'article 19 de la Constitution accordant au Souverain le pouvoir de légiférer en tant que « Représentant Suprême de la Nation, Symbole de son unité, Garant de la pérennité et de la continuité de l'Etat (...), Protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités (...) ».

Cette nouvelle politique tranche, à vrai dire, avec l'idéologie qui a fondé le discours idéologique dominant au sein du mouvement de libération nationale durant la période protectorale et dans le discours de la classe politique et de l'élite culturelle durant la période post-indépendance. Cette idéologie a pour fondement l'arabo-islamisme qui fait de la langue arabe et de la culture qu'elle véhicule les seules légitimes ; dans une large mesure, la langue et la culture amazighes étaient considérées comme des produits illégitimes et sans valeur, pire des vestiges de l'ère antéislamique et des ferments de la division nationale. C'est dire que la politique étatique en matière de gestion des ressources langagières et culturelles du pays a connu un changement historique dans le sens de la reconnaissance de l'amazighité. Ce choix politique et idéologique, certes important, est une condition nécessaire mais non suffisante pour amorcer un renversement de tendance dans le processus de revitalisation de l'amazighe, et ce dans le cadre des politiques publiques. D'autres leviers, en effet, doivent être actionnés dans cette perspective.

3.2. *Processus de revitalisation langagière*

La question de l'étiollement des langues minoritaires, *de facto* ou *de jure*, se pose de manière plus ou moins consciente et réfléchie au sein des communautés confrontées à ce problème. Reprenant les travaux de Fishman (*idem*) sur le phénomène de *reversing language shift* et les entraves auxquelles il est soumis, Landry et al. (*idem*) proposent une grille d'analyse du processus de *revitalisation langagière* à partir du cas du français au Québec. Pour les besoins de l'analyse, nous reprendrons à notre compte un modèle compactifié à partir de ces recherches. La chaîne vertueuse de ce processus est basée sur sept principes en paliers graduels représentés dans la figure 2, ils vont du niveau individuel et du groupe endogène au niveau sociétal et étatique en passant par celui du groupe exogène :

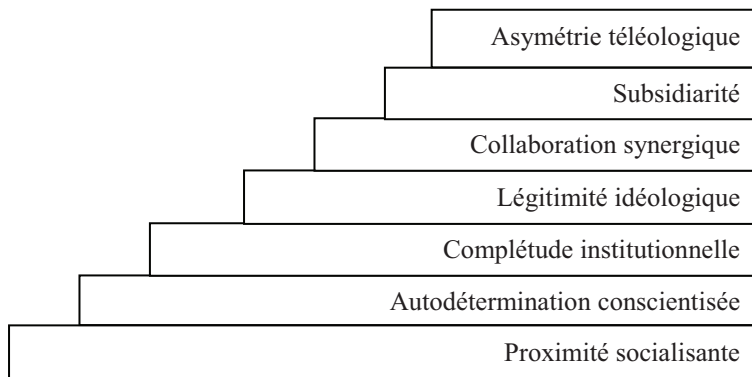


Figure 2 : principes de revitalisation ethno-langagière (adaptée de Landry, R. Deveau, K. et Allard, R., 2005)

Cette représentation étagée du modèle de la revitalisation langagière rend compte du caractère systémique du processus ; elle n'implique pas que le modèle soit linéaire dans la mesure où des actions, des progrès et des acquis peuvent être réalisés dans un palier intermédiaire ou supérieur selon un rythme plus soutenu que dans un palier inférieur ; la réalisation peut également être concomitante ou simultanée dans des paliers différents, etc. C'est dire que les lois de l'interaction entre le déterminisme social et l'autodétermination de la collectivité, d'une part, et entre les comportements de l'exogroupe majoritaire et ceux de l'endogroupe minoritaire, d'autre part, ne fonctionnent pas selon une logique mécaniste.

3.2.1. *Transmission intergénérationnelle*

Le processus de revitalisation langagière opère d'abord au niveau micro, celui de l'individu, de la famille et de la communauté. Le principe premier est donc celui de la proximité socialisante. Il suppose la socialisation langagière et culturelle par la famille et la communauté, la transmission parentale de la langue et de la culture, la concentration territoriale des membres de l'endogroupe, des réseaux sociaux intragroupes denses et multiplexes et des liens de solidarité entre les membres du groupe.

Si l'on en juge d'après les études réalisées sur l'amazighe (citées *supra*), la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture est assurée en milieu rural mais peu ou prou en milieu urbain et en milieu migrant. Ce fait a une importance considérable sur la réalité démolinguistique de l'amazighe et augure d'un avenir incertain pour la communauté amazighophone, d'autant que cette dernière est de moins en moins concentrée dans son espace naturel et que les liens de solidarité au sein du groupe ont tendance à se relâcher avec la prédominance de la culture urbaine basée sur des valeurs comme l'intérêt personnel, l'individualisme et la compétition. La question ici est de savoir dans quelle mesure la communauté amazighe est à même de se réapproprier les valeurs de solidarité et de soutien mutuel, d'adopter des comportements langagiers et culturels permettant de préserver la langue et la culture dans un environnement déterritorialisé. *A contrario*, si la territorialisation de l'amazighe est une condition *sine qua non* de sa pérennité alors la politique de régionalisation effective peut constituer un cadre possible pour la gestion de la diversité langagière et culturelle dans le sens de la préservation de l'amazighe. Nous soulevons ici l'épineuse question des droits territoriaux et des droits personnels, question légitime qui nécessite un réel intérêt politique, économique, linguistique et culturel et qui mérite d'être approfondie dans la perspective de la sauvegarde et de la promotion de l'amazighe, à défaut de la mise en œuvre d'une option qui prône le bilinguisme et le biculturalisme au niveau national.

3.2.2. Conscientisation, volontarisme et autonomie

Le principe de l'autodétermination conscientisée agit comme un levier décisif dans la résistance consciente et délibérée des communautés concernées par le processus de revitalisation langagière. En effet, il est remarquable, à travers l'histoire de l'humanité, que la pérennité des langues et des cultures est en corrélation positive avec le degré d'engagement et d'implication volontaires et conscients des communautés. Par exemple, et à l'inverse des autres communautés, la minorité hispanophone (castillanophone) des USA représente, quasiment, la seule à résister au rouleau compresseur de l'anglophonie et même à gagner du terrain (*cf.* Pedalino Porter, 1990). Le cas du français au Canada est à cet égard instructif, des efforts importants sont menés par les francophones pour sauvegarder leur langue face à l'anglais (Maurais, 1987, Landry et *al.*, *idem*). La situation de l'hébreu en Israël est assurément la plus chargée d'enseignements, elle représente le cas extrême d'une langue quasiment morte, qui n'a survécu qu'en tant que langue liturgique et dans une certaine mesure en tant que pidgin (yiddish) avant la création de l'entité israélienne. Aujourd'hui, l'hébreu moderne est une langue à part entière, langue identitaire, langue nationale et officielle, langue de travail, d'enseignement et de recherche scientifique et technologique (Nahir, 1987)... une langue miraculée par la volonté consciente et autonome d'une communauté.

Le diagnostic de la situation de l'amazighe a fait ressortir une tendance générale à l'étiollement de l'amazighe dans les conditions sociales et économiques imposées par l'urbanisation et l'assimilation subséquente de la communauté amazighophone ; l'évolution démolinguistique en faveur de l'arabe dialectal, qui devient ainsi la norme socioculturelle, en est la conséquence directe. Il est donc naturel que la proximité socialisante soit affaiblie. Les effets de cet affaiblissement ne peuvent

être neutralisés, ou tout au moins réduits, que par le choix volontariste du groupe qui s'oppose au déterminisme social par une prise de conscience résolue de la nécessité d'adopter des comportements langagiers et culturels à travers lesquels s'affirme l'engagement identitaire pour une résistance conscientisée, délibérée et autodéterminée de la communauté qui prend en charge son devenir linguistique et culturel. L'émergence d'un leadership au sein du groupe est à même de créer les conditions d'un investissement des institutions communautaires.

Les conditions de réalisation du principe de l'autodétermination conscientisée en milieu amazighophone sont-elles réunies ? Les études qui traitent de certains aspects de cette problématique indiquent que la prise de conscience autonome se limite à une frange de l'élite urbaine au moment où la majorité des membres du groupe semblent plier sous le joug du déterminisme social.

L'émergence d'un leadership communautaire au sein du mouvement associatif peine à s'affirmer en raison de la précarité du tissu économique, de l'arriération de la conscience politique et de la pesanteur des allégeances traditionnelles, en témoignent les dissensions internes et l'incapacité de cette mouvance de se transformer en mouvement social et de générer un leadership communautaire.

3.2.3. Investissement des institutions

Certes le processus de revitalisation langagière se nourrit d'un environnement micro qui assure la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture, et de la prise de conscience volontariste de l'irréductibilité de l'identité communautaire, mais il doit également s'accompagner de la complétude institutionnelle par l'investissement des espaces institutionnels, sociaux, culturels et éducatifs. En effet, la revitalisation de l'amazighe passe par l'appropriation de l'école, de la radio, de la télévision, de la presse écrite, de l'espace public, du champ culturel, des festivals, du théâtre, du cinéma, des enseignes, de la signalétique, etc. Ainsi, plus l'amazighité est présente dans ces espaces plus la construction identitaire du groupe se consolide.

L'intégration de l'amazighe à l'école et à l'université et dans le champ médiatique, en dépit des multiples entraves, commence à avoir un impact considérable sur les consciences ; en peu de temps, cela a fait passer l'amazighe du statut de langue vernaculaire, dévalorisée à celui prestigieux de langue enseignée ; le passage à l'écrit joue un rôle important dans cette évolution, notamment le renouvellement de la culture amazighe à travers la néo-littérature, la production audiovisuelle, les représentations théâtrales, les spots publicitaires, les enseignes, etc. C'est ainsi que l'amazighe devient un produit socioculturel qui acquiert de la valeur en sortant de son ghetto, de son enclavement, de l'arriération de son environnement économique pour conquérir de nouveaux espaces institutionnels et élargir le répertoire de ses fonctions sociolinguistiques et de ses domaines d'usages pour intégrer effectivement la vie moderne.

3.2.4. Légitimité idéologique et institutionnalisation

Dans les situations plurilingues caractérisées par la dominance de la langue du pouvoir, la langue majoritaire, officielle et prestigieuse, prédomine un discours

idéologique qui légitime cette langue et dévalorise les autres sous des prétextes variés comme la pauvreté du lexique, la variation dialectale, l'incapacité de servir de langue de travail efficiente et de médium de communication à une large échelle, etc. C'est le cas de la situation marocaine où l'amazighe a jusqu'ici souffert d'un déficit de légitimité idéologique.

De fait, la légitimité idéologique est une condition nécessaire à la revitalisation de l'amazighe. Les discours royaux, le dahir de création de l'IRCAM, les documents officiels accordant une place à l'amazighe dans les institutions ayant en charge l'éducation, la formation, la culture, les médias, les droits humains, les écrits à caractère politique et idéologique revendiquant les droits linguistiques et culturels, etc. sont autant d'actes et de documents ayant valeur juridique et qui légitiment l'amazighe en lui octroyant une reconnaissance *de jure* ou *de facto* de l'Etat et de la société. Il reste cependant que la légitimation suprême réside dans la reconnaissance constitutionnelle, dans la Charte de la citoyenneté, dans la Charte de l'éducation et de la formation et dans tout document officiel contribuant à garantir une reconnaissance juridique et sa mise en œuvre effective au niveau des institutions à travers les politiques publiques.

3.2.5. Collaboration synergique

La revitalisation langagière nécessite également une collaboration étroite entre la communauté et l'Etat dans le cadre d'un plan d'action global et intégré, et dans la synergie entre les différents niveaux du système, de bas en haut et de haut en bas. La recherche de la synergie suppose une volonté politique étatique en termes de planification de la revitalisation langagière et un engagement communautaire dans la prise en charge du plan d'action afférent.

Dans cette vision synergique, la promotion de l'amazighe ne peut être envisagée effectivement qu'à travers un engagement collaboratif entre l'Etat et ses institutions, d'une part, et les citoyens et les cadres organisationnels communautaires, d'autre part. Par exemple, l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif a besoin d'être conforté par l'action conjuguée du département ministériel concerné et de la communauté. Ainsi, les académies régionales d'éducation et de formation devraient s'engager effectivement dans la mise en oeuvre du plan d'intégration de l'amazighe dans le cadre de la politique éducative centrale en ouvrant des classes de l'amazighe, en mettant à disposition les enseignants, en assurant leur formation, en acquérant les manuels scolaires et en les distribuant, etc. De son côté, la communauté doit s'impliquer dans cette action en créant des associations de parents d'élèves fonctionnant comme un cadre d'imputabilité qui responsabilise les autorités éducatives au niveau régional et local, en sensibilisant les parents pour inscrire leurs enfants dans les classes de l'amazighe, en motivant les élèves, en encourageant des activités parascolaires qui renforcent la proximité socialisante à même de contribuer à la transmission de la langue et de la culture, et en contribuant à renforcer la conscientisation de la communauté dans son ensemble. Cette vision des choses implique une double critique, la critique de l'attitude bureaucratique des institutionnels pouvant conduire à l'inertie, au blocage ou à une attitude négative à l'encontre de l'amazighe par prise de position idéologique, d'une part, et la critique de l'attitude

de désintérêt, de désengagement ou de rejet systématique de l'action institutionnelle de la part de certaines franges de la communauté. C'est dire que la revitalisation de l'amazighe a tout à gagner en mettant à profit une collaboration synergique citoyenne, responsable et efficiente entre les instances institutionnelles et les cadres communautaires.

3.2.6. Subsidiarité

La conception et la mise en œuvre du plan stratégique de revitalisation langagière sont prises en charge à des niveaux différents du système et de la hiérarchie, chacun des niveaux ayant son pouvoir, son autorité, ses moyens et ses responsabilités dans la complémentarité et selon le principe de la subsidiarité. En effet, la centralisation du pouvoir de décision et la concentration des responsabilités au niveau de l'exécution des actions conduisent irrémédiablement à la marginalisation des étages intermédiaires et inférieurs du système et donc à leur désengagement dans le processus de revitalisation langagière... ce qui mène à l'échec assuré.

Dans le domaine amazighe, la conception d'un plan stratégique visant la revitalisation et la promotion de l'amazighe devrait se faire dans la concertation entre les institutions concernées et les cadres communautaires, chacune des parties ayant son autonomie et ses prérogatives. La mise en œuvre de ce plan nécessite, quant à elle, l'implication des instances régionales et locales non seulement en tant que courroie de transmission des décisions centrales mais aussi et surtout en tant que cadres les mieux placés dans le système pour procéder à la réalisation optimale des objectifs visés. Prenons l'exemple de l'insertion de l'amazighe dans le paysage médiatique en tant qu'axe central dans le processus de revitalisation de la langue et de la culture amazighes. Une fois définis les fondements de la politique médiatique et la place de l'amazighe dans le pôle public, la déclinaison du plan d'action en opérations concrètes et leur mise en œuvre aux niveaux national, régional et local devraient se faire sur la base de la délégation et de la responsabilisation. Ainsi la programmation, la production, le recrutement et la formation des ressources humaines, la politique de communication et de rayonnement, la langue à utiliser et les contenus des programmes, etc. sont des questions à gérer au niveau des échelons directement concernés et impliqués.

3.2.7. Glocalisation

La planification stratégique du processus de revitalisation langagière se fait naturellement dans le cadre d'une vision systémique, globale et locale, selon le principe de l'asymétrie téléologique fondé sur la glocalisation. Cette vision prend en considération les paramètres de l'environnement macro et micro. Les paramètres de l'environnement macro expriment les grandes tendances de l'évolution de la situation linguistique au niveau international, les enjeux de pouvoir entre les sphères langagières dominantes, les effets de la globalisation sur les langues et les cultures minoritaires, la stratégie de l'UNESCO en matière de préservation de la diversité linguistique et culturelle, les fondements et les considérants de la politique culturelle et linguistique nationale, etc. La vision tient

également en compte la mise en œuvre de celle-ci dans le cadre d'un plan national de revitalisation ethnolangagière.

Cependant, toute planification à l'échelle globale doit être soucieuse des réalités locales en intégrant les paramètres de l'environnement micro, notamment les particularités socioculturelles et les données géolectales propres aux collectivités dans leur espace vital sous peine d'être inefficace et d'agir tel un cautère sur une jambe de bois. L'équation à résoudre est donc de gérer la relation dialectique existant entre un mouvement tendanciel à l'échelle globale qui va dans le sens de la massification et de l'uniformisation drainées par la dominance d'un modèle hypercentral et un mouvement opposé qui s'exprime à l'échelle locale en prenant la forme de la résistance par l'affirmation des spécificités des cultures et des langues locales. La gestion équilibrée, idéale et viable peut être conçue dans le cadre de la *glocalisation* (Trudgill, 2004 ; Boukous, 2009). L'objectif d'une telle approche est de favoriser des voies, des moyens et des solutions susceptibles d'être adaptés aux réalités du groupe dans son espace naturel.

Dans le cas de l'amazighe, les décisions centrales, en termes d'expression de la volonté politique étatique, d'inscription dans les politiques publiques et de déclarations d'intention, donnent une légitimité à la politique de promotion de l'amazighe. Il reste à donner une vision et une ossature à ces décisions dans le cadre d'un plan d'action avec des objectifs à court, moyen et long termes et les moyens appropriés à leur réalisation. Pour être efficace et efficient, ce plan s'inscrit dans un partenariat global qui associe les institutions gouvernementales, celles des collectivités locales et les cadres formels et informels représentatifs de la communauté. La conception et l'opérationnalisation du plan se font ainsi aux deux bouts de la chaîne, le central et le local.

En termes d'aménagement de l'amazighe, cette problématique est d'une grande acuité. Par exemple, aménager le lexique présuppose une démarche collaborative entre les aménageurs institutionnels, i.e. les chercheurs de l'IRCAM, et les représentants de la communauté amazighophone, notamment les linguistes externes, les écrivains, les poètes et les professionnels comme les enseignants et les journalistes. Cette démarche permet d'avoir une vue globale du problème, de connaître les besoins effectifs, de bénéficier d'une expertise avérée, de piloter l'expérimentation des produits, d'en évaluer la qualité et *in fine* de créer les meilleures conditions pour leur implantation dans la population cible.

La figure 3 illustre le modèle intergroupal de la revitalisation langagière. Elle représente la nature complexe et systémique des relations entre la sphère individuelle et la sphère sociétale, étatique et planétaire. Le premier niveau est celui où se bâtit le développement psycholangagier de l'individu qui se construit son identité à partir de l'appropriation des attributs de sa langue. Le second niveau est celui de la collectivité qui a la maîtrise des conditions environnementales de la revitalisation de la langue (le cadre institutionnel et social, et le cadre politique et juridique). La relation entre ces deux niveaux s'établit dans la dialectique du déterminisme social qui agit dans le sens de la minoration de la langue du groupe faible, d'une part, et de l'autodétermination conscientisée qui exprime la volonté du groupe faible de préserver et de promouvoir sa langue.

Etat / société

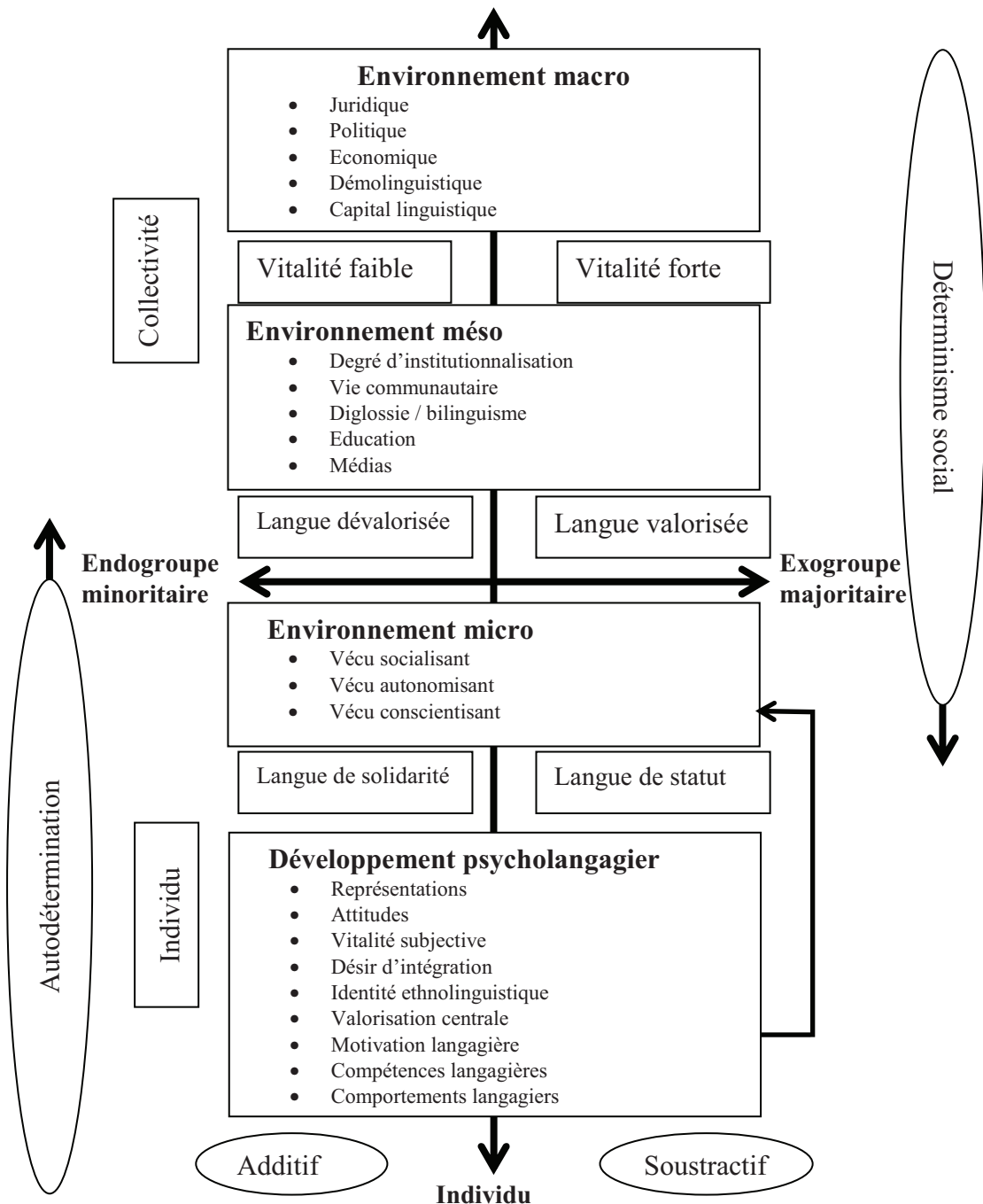


Figure 3 : Modèle de la revitalisation ethno-linguistique : (adaptée de Landry, Deveau et Allard, 2005)

3.3. Revitalisation par l'aménagement

Dans la littérature consacrée à la question de la standardisation de l'amazighe, l'aménagement est considéré essentiellement en termes d'aménagement du corpus alors que ce dernier ne peut être appréhendé de façon pertinente et significative que dans une approche systémique où la détermination de la vision stratégique constitue un préalable à toute action technique portant sur la structure de la langue (v. Boukous, 2003 ; Ameur *et al.*, 2004). Cette démarche pourrait s'expliquer par le fait que la question est longtemps restée circonscrite au domaine réservé du linguiste lors même qu'elle interpelle directement les concepteurs et les stratèges. Dès lors, des questions comme les suivantes nécessitent des réponses claires :

- (i) Les amazighophones constituent-ils une communauté linguistique homogène ?
- (ii) Quels sont les enjeux de la standardisation de l'amazighe ?
- (iii) Quel standard pour l'amazighe ?

L'examen de ces trois questions est nécessaire car il en découle des mesures pratiques à prendre afin d'adopter une approche cohérente et une démarche rationnelle dans le traitement de l'aménagement de l'amazighe.

3.3.1. Une communauté linguistique amazighe ?

Poser la question de savoir s'il existe une communauté linguistique amazighophone avant d'envisager une politique d'aménagement de la langue est en soi un préalable. Cela est certes vrai lorsque l'on aborde la problématique de l'amazighe d'un point de vue académique avec les outils de l'analyse scientifique mais le fait de poser la question n'est pas en soi innocent, d'un point de vue politique et idéologique s'entend. En effet, la question peut induire, instinctivement, soit une réponse négative soit une réponse positive selon l'imaginaire idéologique de l'énonciateur.

A vrai dire, même une réponse académique à la question posée ne peut être que nuancée et circonstanciée en raison du flou définitoire de la notion de « communauté linguistique » (v. Dua, 1981 ; Gumperz, 1982). La communauté linguistique se définit idéalement comme un espace social de communication avec une langue commune, sensiblement la même pour tous les locuteurs et assurant l'intelligibilité mutuelle entre les locuteurs et les groupes. Dans cet espace politique commun vit un corps social qui s'identifie à cette langue. Cette définition générale appliquée à la situation particulière de l'amazighe nécessite des précisions. En effet, sur le plan politique, l'amazighe est parlé par des groupes enclavés dans des Etats-nations autonomes existant dans un espace qui couvre l'Afrique du Nord et les pays du Sahel, sans compter les communautés amazighophones de la diaspora. Sur le plan linguistique, c'est une entité langagière fragmentée en dialectes et parlers entre lesquels la distance entre les structures morphologiques, lexicales et syntaxiques peut être importante au point de rendre opaque l'intercommunication entre les locuteurs appartenant à des aires éloignées. La situation est sensiblement la même entre les géolectes du Nord, du Centre et du Sud du Maroc quoique la distance commence à se réduire avec le développement des médias d'expression amazighe, l'extension de l'enseignement de la langue et l'organisation d'activités

culturelles et artistiques dans les différentes aires culturelles et linguistiques regroupant des acteurs de dialectes différents.

Ainsi, si l'on privilégie les divergences entre les géolectes, en ne prêtant attention qu'aux phénomènes de surface de la langue sachant qu'ils entravent objectivement l'intelligibilité du discours, alors l'on reconnaîtra au moins trois communautés linguistiques d'expression amazighe (tarifite, tamazighte et tachelhite) et donc l'on procédera à l'aménagement au sein de chacun des géolectes car, de toute évidence, même ces géolectes sont traversés par la variation phonique, morphologique et lexicale. Si, en revanche, l'on adopte une approche macroscopique qui s'en tient aux grandes régularités structurales qui s'expriment au niveau de la structure profonde de la grammaire de la langue, approche modulée cependant par une démarche variationniste qui prend la mesure des différences, alors l'on pourra parler d'une communauté linguistique amazighe hétérogène et, de ce fait, l'aménagement de la langue amazighe devient une décision légitime.

3.3.2. Aménagement et standardisation

Nous avons, jusqu'ici, utilisé sans les définir les deux notions « aménagement » et « standardisation » ; à ce niveau de l'analyse, il est important de faire le départ entre les deux notions. L'aménagement reçoit, au moins, quatre acceptions :

- (i) l'aménagement comme processus de réduction du multilinguisme dans un pays donné ou celui par lequel s'est effectuée la réduction ou la structuration de la variation d'une langue donnée par l'émergence d'une norme sociolinguistique. Cette réduction s'opère, pour ainsi dire, d'elle-même, naturellement, insidieusement à partir de phénomènes religieux, historiques, politiques, économiques, technologiques, etc. ;
- (ii) l'aménagement comme processus délibéré et planifié de changement linguistique par l'intervention consciente sur le statut de la langue par l'Etat ou les groupes en vue d'agir sur les mécanismes de la compétition des langues en favorisant une langue donnée ;
- (iii) l'aménagement comme description des faits dans un cadre de référence donné et par le moyen d'outils méthodologiques adéquats, notamment en matière d'aménagement du corpus ;
- (iv) l'aménagement comme étude théorique et de modélisation et analyse descriptive de la dynamique des situations marquées par le multilinguisme et la variation sociolinguistique.

L'acception de l'aménagement retenue dans ce travail est synthétique, elle englobe l'intervention sur le statut et sur le corpus ; l'objectif visé est donc, à la fois, l'action sur le fonctionnement du marché linguistique par la légitimation de l'amazighe et l'action sur les ressources structurelles de l'amazighe en vue d'en faire un médium de communication performant.

Quant à la notion de « standardisation », elle concerne au premier chef l'aménagement du corpus de la langue. Elle se définit, en général, comme étant l'intervention sur une langue donnée en vue d'en faire un « standard » fondé sur

une norme linguistique définie au préalable. Par exemple, dans le domaine du lexique, le choix explicite d'un terme au détriment d'autres. La langue standard se définit par trois facteurs convergents :

- (i) la description technique de la norme ;
- (ii) l'implantation de la norme dans les milieux des professionnels de la langue comme les écrivains, les artistes de la parole et dans les usages institutionnalisés ; et
- (iii) la reconnaissance de la norme légitime au niveau social.

La description de la norme légitime permet de réaliser deux objectifs techniques :

- (i) expliciter les « codes fondamentaux » de la langue standard dans des ouvrages de référence, à savoir la graphie, l'orthographe, la grammaire et la prononciation ; et
- (ii) confectionner des dictionnaires de langue, dictionnaires généraux et dictionnaires spécialisés, décrivant le sens, la forme, les usages, les synonymes et les antonymes de la forme normée par rapport aux variantes.

En définitive, l'aménagement linguistique est un processus qui présuppose une vision stratégique qui définit les choix de politique linguistique, choix inscrits dans la constitution et dans les textes législatifs en matière de lois linguistiques réglementant l'usage des langues dans les institutions et dans le champ socioculturel. Du fait que l'aménagement implique une codification de la norme langagière et son imposition institutionnelle, il est évident que la standardisation comporte des avantages et des inconvénients.

Parmi les avantages que la standardisation peut offrir à l'amazighe, il convient de noter les suivants :

- (i) elle permet une meilleure communication au sein de la communauté ;
- (ii) elle facilite l'unité de la communauté ;
- (iii) elle renforce le sentiment identitaire ;
- (iv) elle facilite l'intégration dans l'éducation scolaire et universitaire ;
- (v) elle peut assurer la base culturelle et linguistique de l'identité nationale.

Mais les inconvénients sont tout aussi nombreux car la standardisation peut :

- (i) réduire la richesse de l'écologie linguistique ;
- (ii) induire un préjudice à l'endroit de la langue maternelle ;
- (iii) introduire un système de diglossie dans lequel le standard occupe la position de la variété prestigieuse et les parlers non standards la position de la variété basse ou vulgaire ;
- (iv) générer un sentiment d'infériorité chez les usagers de la variété basse ;
- (v) créer un sentiment de frustration auprès des locuteurs des variétés occultées ou considérées comme laissées pour compte ;
- (vi) favoriser la création et la domination symbolique d'une nouvelle élite (celle qui parle et écrit le standard) et le déclassement de l'élite traditionnelle (celle qui parle et/ou écrit le non standard).

La recension des avantages et des inconvénients de la standardisation et le constat de la complexité de cette opération devraient-ils conduire à renvoyer aux calendes grecques la décision de codification et de normalisation de la langue amazighe ? Certainement pas. Cela signifie seulement que la standardisation n'est pas une opération technique neutre, c'est éminemment le résultat d'une planification stratégique où les options politiques et la maîtrise technique, celle du métier d'aménageur, jouent un rôle considérable. C'est pourquoi aussi bien la vision que l'action doivent être mûrement réfléchies et faire l'objet d'une concertation et d'une collaboration entre les acteurs institutionnels, les acteurs politiques et les acteurs sociaux par le jeu de l'axiomatique sociale qui suppose, avant la prise de décision, la régulation des jeux de coopération pure, des jeux de lutte pure et des jeux mixtes basés sur la négociation et l'arbitrage.

L'objectif cependant est clair, il s'agit de faire de l'amazighe une langue écrite et orale, dotée de ses références, au service de tous les locuteurs, une langue fonctionnelle, accessible et uniforme répondant aux besoins des usagers dans les situations de communication exigées par la vie moderne. La tâche, cependant, ne sera pas aisée. Le problème majeur auquel seront confrontés les aménageurs est assurément celui de la variation. L'approche variationniste adoptée par l'IRCAM semble réaliste dans la mesure où elle prend la mesure de la réalité géolectale en traitant, dans une première étape, les formes *a priori* concurrentes comme des formes relevant de la synonymie, donc le choix de la norme est laissé à l'utilisateur, puis dans une seconde étape, une forme normée est privilégiée tout en laissant ouvert l'éventail des formes concurrentes pour sensibiliser l'utilisateur à la variation inhérente à l'amazighe dans son ensemble. Cette approche est manifeste dans le manuel scolaire (v. Agnaou, 2009) et dans la grammaire de référence (Boukhris et *al.*, *idem*). Il est indéniable que des règles prudentielles doivent être observées pour éviter de créer un « monstre linguistique » fruit d'un travail *in vitro* exclusif qui risquerait d'être rejeté par les usagers pour de multiples raisons. Pour éviter cet écueil, il conviendrait de mettre en perspective la standardisation de l'amazighe en considérant qu'il s'agit d'un processus de longue durée, en mettant à profit une approche graduelle et fonctionnelle permettant d'élaborer des standards variationnistes basés sur le respect de la prononciation usuelle dans les régions, l'adoption du lexique commun et les formes morphosyntaxiques les plus utilisées dans les géolectes. Dans tous les cas, il convient de privilégier les formes convergentes au détriment des particularismes, d'éviter les emprunts inutiles et les néologismes marqués. Dans la démarche la concertation est de rigueur, concertation en interne, notamment entre linguistes, pédagogues et littéraires pour éviter les contradictions et les incohérences, et concertation avec l'environnement méso et macro, notamment avec les locuteurs confirmés et les spécialistes du domaine en matière d'approche et de méthodologie.

3.3.3. *Quel amazighe standard ?*

Toute entreprise de standardisation de l'amazighe suppose la clarification de la nature de l'objet à aménager. En effet, lorsque l'on parle de « l'amazighe », trois options s'offrent au décideur d'abord et à l'aménageur ensuite, à savoir le standard supranational, le standard national et le standard régional. L'identification de

l'objet « amazighe » est importante car elle induit un choix politique, une approche théorique et une démarche opérationnelle qui diffèrent d'un standard à l'autre.

3.3.3.1. *Standard supranational*

Le standard supranational réfère à la langue supposée commune à l'ensemble de « la communauté » amazighophone au Maghreb et au Sahel, la « tamazgha ». Le choix politique du standard supranational est peu vraisemblable sachant qu'il n'est à l'ordre du jour ni dans l'agenda des gouvernements ni dans celui de la classe politique maghrébine ni dans celui de la société civile, sans parler du contexte de la mondialisation qui favorise plutôt les grandes langues de communication et de création technologique. Quant au plan d'action à mettre en oeuvre pour la concrétisation des procédures de standardisation de cette langue, sa faisabilité est hautement improbable tant son coût serait exorbitant en temps, en moyens financiers, humains et matériels pour un gain douteux. Sur le plan linguistique, les divergences phoniques, morphologiques et lexicales entre les dialectes au sein des différents espaces nationaux sont importantes, les évolutions locales sont telles que certains linguistes mettent en question l'existence d'une langue amazighe (Galand, 1985). Sur le plan de l'implantation de cette langue, les difficultés seraient énormes et les frustrations locales considérables, ce qui rendrait l'entreprise fort hasardeuse. Cette option paraît donc être une utopie dans le contexte de la globalisation où la position même des langues fortes semble vaciller sur l'échiquier linguistique mondial face à la suprématie de l'anglais.

3.3.3.2. *Standard national*

Le standard national est à construire à partir de la standardisation par composition des géolectes de l'amazighe dans l'espace national. C'est une option envisagée par les tenants de l'unité de l'amazighe dans le cadre des frontières nationales. La fonction assignée à ce standard est de servir de langue nationale, officielle et véhiculaire assurant les principales fonctions d'une langue moderne au sein d'une communauté fondée sur la cohésion et la conscience identitaire collective. Il est ainsi évident que la standardisation de l'amazighe national et officiel est une entreprise de longue haleine. L'objectif logiquement escompté dans le cadre de cette option est l'instauration du bilinguisme et du biculturalisme national arabe/amazighe, ce qui nécessite la prise de décisions au niveau constitutionnel, institutionnel (éducation, justice, administration centrale, gouvernance territoriale) et au niveau opérationnel (mesures de mise en oeuvre et d'implantation). Sur le plan des droits humains, cette option implique une approche en termes de droits personnels, ce qui risquerait de questionner l'applicabilité des droits linguistiques et culturels.

Les conditions d'aboutissement de ce projet tiennent fondamentalement à la mise en oeuvre des principes de revitalisation langagière exposés *supra* (3.2), à savoir la transmission intergénérationnelle, la conscientisation volontaire, l'investissement des institutions, la légitimité idéologique, la collaboration synergique, la subsidiarité et la glocalisation. Autant de prérequis qui ne peuvent être réalisées que dans la longue durée si les conditions sont réunies tant au niveau de la communauté amazighophone, à l'échelle individuelle et collective, qu'au niveau de

l'Etat et de la nation. On en conviendra, les enjeux et les défis sont immenses quand on sait que certaines langues plus fortes que l'amazighe peinent à se soustraire à la zone rouge des langues en danger (v. Fishman, 2001) et que d'autres plus puissantes encore ne parviennent pas à atteindre les paliers de base de l'échelle des principes de revitalisation (Landry et *al.*, *idem*). Dans ces conditions draconiennes, l'amazighe standard national ne serait-il qu'un vœu pieux, fruit d'une représentation idéologique euphorique de la cohésion de la « communauté amazighe » et de l'heureuse issue du processus démocratique dans son ensemble ?

3.3.3.3. Standard régional

Le standard régional peut, logiquement, être issu du processus d'aménagement des parlers locaux selon une méthodologie qui privilégie les données sociolinguistiques et culturelles de chaque région.

Cette option présente des avantages indéniables :

- (i) la faisabilité en termes de coût en temps, en moyens humains, logistiques et financiers ;
- (ii) le réalisme en termes d'adéquation à la réalité régionale sur les plans historique, culturel et sociolinguistique ;
- (iii) la congruence sociale en termes de représentations, d'attitudes et de motivation du groupe ;
- (iv) l'acceptabilité politique en termes de négociation du pouvoir au sein du groupe et d'émergence du leadership régional ;
- (v) la gouvernance par la proximité en termes de gestion territoriale. Sur ce plan, cette option s'inscrit dans la logique de la politique de régionalisation prônée par le Roi dans son discours sur la régionalisation (2006) ;
- (vi) l'effectivité des droits en termes d'application du principe des droits territoriaux dont la gestion est certainement moins complexe que celle des droits personnels, ce qui lui assurerait plus de chances d'être effective.

Les inconvénients du standard régional sont nombreux :

- (i) il accentue la division régionale en renforçant les particularismes ;
- (ii) il limite les chances d'un développement endogène de l'amazighe par la confluence des ressources langagières ;
- (iii) il entrave la circulation des expressions culturelles régionales et limite leur enrichissement mutuel ;
- (iv) il grève les chances de l'amazighité de constituer un bloc communautaire avec un leadership national en mesure d'être en position de négocier avec les instances centrales.

Remarquons, enfin, que dans l'énoncé de la politique étatique en matière de promotion de l'amazighe, les options nationale, régionale et locale sont toutes les trois envisageables dans la mesure où les trois espaces sont considérés comme des

espaces légitimes dans lesquels peuvent se déployer les politiques publiques en matière de promotion de l'amazighité (v. Discours d'Ajdir et Dahir de création de l'IRCAM, 2001).

4. Conclusion

Tout au long de l'Histoire, l'amazighe a subi le contact de langues conquérantes, notamment le latin, l'arabe, l'espagnol et le français. Ainsi a-t-il vu son espace se rétrécir, sa masse parlante se réduire, son homogénéité s'altérer, ses structures se détériorer et ses fonctions socioculturelles décroître. L'amazighe s'est donc trouvé dans une situation de profonde précarité. Les facteurs explicatifs de cette situation sont connus, les plus importants étant :

- (i) le fait qu'il n'a pas de statut dans la Constitution l'empêche de bénéficier d'une protection juridique effective ;
- (ii) la faiblesse de la présence institutionnelle le fragilise dans les secteurs dispensateurs de force, notamment les secteurs de l'économie, de l'éducation et des médias ;
- (iii) le reflux démographique et l'assimilation linguistique et culturelle en contexte migratoire contribuent à réduire sa base sociale ;
- (iv) la faiblesse sinon le déficit de détermination conscientisée conduit, certaines franges de la communauté, à ne pas considérer la langue et la culture amazighes comme des valeurs identitaires centrales et donc à n'assurer que faiblement la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture.

Ce diagnostic révèle ainsi l'urgence d'une planification stratégique fondée sur une vision systémique à long terme qui soit en mesure d'assurer les conditions de revitalisation de l'amazighe. Cela revient à :

- (i) déterminer la nature et la place de la politique de promotion de l'amazighe dans le cadre de la stratégie de l'Etat ;
- (ii) évaluer les enjeux symboliques multidimensionnels au niveau local et au niveau global ;
- (iii) définir le statut politique et les fonctions sociolinguistiques de l'amazighe ;
- (iv) maîtriser le processus d'implémentation de la vision en termes d'aménagement des structures langagières, d'implantation de la langue et de la culture dans son environnement social et institutionnel ;
- (v) mettre en œuvre des moyens humains, financiers et matériels appropriés ;
- (vi) suivre et évaluer le processus dans son ensemble.

Dans cette perspective, il est indéniable que la réflexion stratégique est amorcée et que des mesures sont mises à exécution, notamment dans les domaines des études et de la recherche, de l'éducation et des médias. Les effets de cette politique commencent à donner des résultats en termes de revitalisation de la langue par l'élargissement de la proximité socialisante, l'approfondissement de la conscientisation, l'investissement institutionnel et le bénéfice de la légitimité idéologique. Des efforts doivent, cependant, être consentis par la communauté, la société et l'Etat en termes de collaboration synergique, d'application du principe de

subsidiarité dans la gouvernance et de gestion *glocalisée* du processus de revitalisation de l'amazighe dans son ensemble.

C'est dans cette approche systémique que s'inscrit le processus d'aménagement du statut et du corpus de l'amazighe, avec sa problématique spécifique, son approche variationniste et sa démarche progressive quant à la détermination du standard et aux modalités de la standardisation. Ce traitement, qui peut paraître techniciste, est cependant incontournable pour la cohérence du projet de reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle du Maroc et pour l'effectivité de sa mise en œuvre.

Références bibliographiques

Agnaou, F. (2009), « Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement de l'amazighe marocain ? », *Asinag*, n° 3. Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 109-126.

Ameur, M. et Boumalk, A. (coord.) (2004), *Standardisation de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, Oxford, Handbook of African Languages.

Bennis, S. (2006), *Contact de langues et de populations au Maroc : entre idéal linguistique et idéal identitaire. Cas de la plaine du Tadla*, Thèse de Doctorat d'Etat non publiée, Rabat, Université Mohammed V-Agdal.

Bouhjar, A. (2002), *Bilinguisme et migration. Le cas des Marocains à Bruxelles*, Thèse de Doctorat d'Etat non publiée, Rabat, Université Mohammed V-Agdal.

Boukhris, F. et al. (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

Boukous, A. (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

Boukous, A. (2009), « Le poids de l'amazighe : de la métaphore au paramétrage », in *Le poids des langues, dynamiques, représentations, contacts, conflits*, M. Gasquet-Cyrus et C. Petit-Jean (Dir.), Paris, l'Harmattan.

Boukous, A. (2004), « Ecologie et minoration linguistique. Le cas de l'amazighe », in *Revue d'aménagement linguistique*, n° 107, p. 91-102.

Boukous, A. (1985), « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique », in Bennani et al., *Du bilinguisme*, Paris, Denoël, p. 30-62.

Boukous, A. (1981), « Le langage enfantin : approche sociolinguistique », in *Langues et Littératures*, vol. 1, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres, p.7-40.

Camps, G. (1980), *Berbères. Aux marges de l'Histoire*, Toulouse, Editions des Hespérides.

- Chaker, M.S. (1989), *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Corbeil, J.C. (1987), « Vers un aménagement linguistique comparé », in J. Maurais (dir.), *Politique et aménagement linguistiques*, Le Robert, Paris, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 553-556.
- Crystal, D. (2000), *Language Death*. Cambridge, Cambridge University Press.
- De Ruiter, J.J. (1989). Young Moroccans in the Netherlands: an integral approach to their language situation and acquisition. Ph.D. thesis. Utrecht: University of Utrecht.
- Dua Hans Raj, 1981, Dimensions of speech community. In *International Journal of Sociology of Language*, 32, 85-119.
- El Kirat, Y. (2004). The Lexical and Morphological Structure of the Amazigh of Beni Iznassen in a Context of Language Loss. Thèse de doctorat d'Etat non publiée, Rabat, Université Mohammed V-Agdal.
- E-Ramadani, Y. (2003). *Acquiring Tarifit-Berber by Children in the Netherlands and Morocco*. Studies in Multilingualism. Tilburgh University.
- Fishman, J.A. (2001). *Can threatened languages be saved?* Clevedon: Multilingual Matters, 2001.
- Fishman, J.A. (1991). *Reversing Language Shift*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Galand, L. (1985). « La langue berbère existe-t-elle ? », in *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, Geuthner, p. 175-184.
- Gumperz, J. (1982). Types of linguistic communities. In *Anthropological Linguistics*, 34, 191-212.
- Johnson G., Scholes K., Whittington R., Fréry F. (2008). *Stratégique*. Pearson Education.
- Landry, R., Deveau, K. et Allard, R. (2005), *Au-delà de la résistance : principes de la revitalisation ethnolinguistique*, Université du Québec à Chicoutoumi.
- Martinet, A.C. (1990), *Diagnostic Stratégique*, Vuibert Entreprise.
- Maurais, J. (1987), « L'expérience québécoise d'aménagement linguistique », in *Politique et aménagement linguistiques*, 359-416.
- Maurais, J. (Dir.) (1987), *Politique et aménagement linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, Paris, Le Robert.
- Mintzberg, H. (1994), *The Rise and Fall of Strategic Planning*, Harvard Business Review.
- Nahir, M. (1987), « L'aménagement de l'hébreu moderne », in J. Maurais (dir.). *Politique et aménagement linguistiques*, p. 257-316.
- Pedalino Porter, R. *Forked Tongue. The Politics of Bilingual Education*. BasicBooks. Harper Collins Publishers.
- Porter, M. (1982), *Choix stratégiques et concurrence*, Economica.

Rachik, H. (Ed.). (2006), *Usages de l'identité amazighe au Maroc*, Casablanca, Imprimerie Najah El jadida.

Stevens, P. (1987). The Spread of English and the Decline of French : A Paradox for Canada. In *Actes du colloque international sur l'aménagement linguistique*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Les Presses de l'Université de Laval, p. 349-356.

Trudgill, Peter, (2004). Glocalisation and the Ausbau sociolinguistic of Modern Europe. Dans A. Suszak et U. Okulska (dir.). *Speaking from the Margin: Global English from a European perspective*. Oxford: Peter Lang.

وعزي، الحسين، (2000)، نشأة الحركة الثقافية الأمازيغية بالمغرب، الرباط، مطبعة المعارف الجديدة.
ياسين، عبد السلام، (1997)، حوار مع صديق أمازيغي، الدار البيضاء، مطبوعات الأفق.